



Numéro 206

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Février 2023

Le mois ci

Salaires, retraites même combat.....	1
Inetum produit de l'année ?.....	3
Top employer 2023n Vriament ?.....	4
Rassemblement au Tangram.....	4
En direct de Belgique.....	5
Notre dossier sur la lutte contre la réforme des retraites.....	6

Nous suivre



Salaires, retraites : une même lutte pour le partage des richesses et du temps de travail !

Les attaques contre les salariés se multiplient sur tous les fronts alors que les dividendes du CAC40 atteignent des sommets jamais vus. Comme nous le faisons pour nos salaires depuis plusieurs mois, le monde du travail organise la riposte et un vaste mouvement national contre la réforme des retraites a débuté le 19 janvier avec le succès que l'on sait. A l'heure où vous lirez ces lignes, gageons que la mobilisation du 31 aura été un nouveau succès.

Conscients qu'une journée de grève représente un investissement loin d'être négligeable, la défense de nos salaires comme de nos retraites sont pourtant deux fronts sur lesquels nous devons riposter.

Alors que les dividendes et les aides de l'état continuent de couler à flot sur les grosses entreprises et dans les poches de leurs actionnaires, nos employeurs et le gouvernement ne cessent de nous faire les poches : Leur projet commun c'est de nous faire travailler plus, plus longtemps, pour des salaires toujours plus bas, c'est non !

Pour les salaires comme pour les retraites, le sujet qui se pose à tous c'est celui du **partage des richesses et du temps de travail**. En conséquence, Solidaires Informatique appelle les salariés d'Inetum à amplifier le mouvement de grève pour la revalorisation des salaires chez Inetum et à se mobiliser massivement contre le projet gouvernemental de retraite à 65 ans.

Tous ensemble, exigeons :

- > 200 euros net par mois et 1500 € de prime pour tous
- > une réforme des retraites de progrès social, avec :
 - retour à 60 ans max
 - 37.5 années de cotisations sans décote et à taux plein.

Informez-vous, rapprochez-vous des élus de Solidaires Informatique pour connaître les dates des mobilisations à venir. L'intersyndicale qui réunit désormais Solidaires Informatique, la CGT et la CFTC, appelle tous les salariés d'Inetum à se rassembler lors des journées de grève devant nos agences pour nos salaires et à manifester le plus nombreux possible pour nos retraites !

Ne nous laissons pas voler



SUD c'est
Solidaires

**Prochaine
REUNION EN LIGNE
le mardi 14/02
de 17h00 à 19h00.**

La mobilisation pour les salaires
et pour la défense de nos re-
traites.

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Augmentez les salaires chez inetum ! Pas l'âge de départ à la retraite !

Pour nos salaires, continuons à porter haut et fort nos revendications :

- › 200 euros net par mois
- › 1500 € de prime pour tous

Alors que les négociations NAO 2023 sur les salaires ont débuté, continuons de nous mobiliser afin de réclamer des mesures salariales collectives pour défendre notre pouvoir d'achat et exiger une redistribution juste des bénéfices de l'entreprise que nous créons chaque jour.

Le calendrier est le bon ! Restons forts et mobilisés lors des négociations en cours sur les salaires et réaffirmons que le mouvement ne pourra s'arrêter que lorsque la direction aura répondu aux revendications plus que légitimes des salariés.

Pour nos retraites et contre ce projet de loi injuste, brutal et inutile !

Parce que la hausse des salaires et l'égalité salariale femmes/hommes représentent des milliards de cotisations en plus pour assurer l'équilibre du régime des retraites, profitons de cette journée de mobilisation pour dire « NON » au projet de réforme des retraites proposé par le gouvernement. Nous ne travaillerons pas plus longtemps pour financer les cadeaux aux grandes entreprises, alors que le président du COR déclarait le 19 janvier : « Les dépenses des retraites sont globalement stabilisées et même à très long terme »



Debunking : Inetum élue "produit de l'année" ?



C'est à grand renfort de communication que la direction d'Inetum se gargarise d'avoir obtenu la certification "Top Employer" 2023 qui est censée valoriser "les meilleures pratiques RH des organisations. Elle distingue les employeurs qui créent les conditions optimales pour le développement de leurs collaborateurs, tant sur un plan professionnel que personnel."

On vous sent un peu perplexes chers.ères lectrices et lecteurs du mensuel Solidaires...

En effet, la direction d'Inetum, celle-là même qui **refuse d'augmenter les salaires malgré l'inflation**, qui **n'a jamais voulu entendre parler de la prime "Macron"**, qui **reverse une participation annuelle de quelques dizaines d'euros à ses salariés**, qui **prend en charge généreusement les frais du télétravail à hauteur de 15 euros mensuels**, serait reconnue "Top Employer" 2023 pour sa politique RH ?

Paye ta médaille

Nous aussi à vrai dire, on est un peu perplexes, alors on a creusé le sujet.

Tout d'abord, il faut savoir que **les entreprises qui souhaitent entrer dans la liste des "Top Employers" doivent payer 20 000 €** à une entreprise commerciale chargée de leur évaluation, le "Top Employers Institute". C'est donc une "distinction" qu'il faut demander et qui est payante.

Ensuite, contrairement à la méthodologie d'autres organismes (Great Place to Work, Glassdoor...), **les salariés ne sont ici à aucun moment sondés ou associés à l'évaluation**. Les entreprises doivent simplement répondre à 100 questions portant sur leurs pratiques RH.

En gros c'est : **"Donnez-moi 20 000 euros et les raisons qui font que vous êtes le meilleur et je vous dirais que vous êtes le**

meilleur". Il y a des gens qui font du business avec ça. On commence à comprendre un peu mieux.

Un classement obscur

Ajoutons à cela que le classement des entreprises faisant partie de la liste est maintenu secret et que les labels ne sont pas tenus de dire quand une société rate le test. Les entreprises qui ont donc besoin de vendre leur "marque" peuvent postuler à plusieurs labels et communiquer seulement quand elles en réussissent un. On a là un bel exemple d'opération publicitaire sous couvert d'une "certification indépendante" qui nous fait quand même drôlement penser aux labels "autocertifiants" du style "Elu meilleur produit de l'année" que l'on trouve dans les supermarchés.

In Hell I'll Be In Good Company*

Enfin, il faut savoir que **dans le classement on trouve par exemple Amazon France, Lidl France, Primark, Monoprix, StMicroelectronics, Tata (Hayange), les labos Servier (Médiateur) et BioMérieux...** une belle brochette de boîtes surtout reconnues pour leur mépris du droit du travail et des salariés et/ou pour leur besoin de faire oublier les scandales et condamnations qui jalonnent leur parcours.

Voilà donc 20 000 € qui auraient pu être investis dans quelque chose de plus utile qu'une opération marketing pour rejoindre une liste de malfrats sociaux... est-ce que vous avez encore envie de rajouter le logo "Top Employer" en signature de vos mails ? Nous... pas trop.

**En enfer, je serai en bonne compagnie.*

Top Employer 2023, vraiment ?

Le rapport établi et présenté par la société Syndex montre que l'obligation de préservation de la santé des salariés dans le cadre du déploiement de l'ERP SAP au sein d'Inetum n'a pas été respectée. En effet :

- La direction n'a procédé à aucune analyse des risques professionnels dans le cadre du projet, et aucune mesure de prévention ou de protection n'a été mise en place.
- La direction ne s'est pas assurée que la charge de travail reste acceptable tout au long de la préparation et du déploiement du projet (absence d'évaluation de cette charge, a priori, et en temps réel).
- La santé de certains salariés s'est fortement dégradée du fait de la mise en place de SAP (l'analyse de Syndex, les verbatims, les résultats du questionnaire sont de ce point de vue éloquent).



Rassemblement au Tangram des salariés d'Inetum SA et de Software (Lyon).

Encore une démonstration de l'irresponsabilité de la Direction ?

La Direction (faut-il leur mettre un grand 'd' au vu de leur manque de sens des responsabilités comme on va le voir) a informé le CSE Rhône-Alpes de sa décision de faire se rejoindre une partie des 828 salariés d'Inetum et les 235 salariés du Tangram. Sur la base d'un calcul "savant" qui combine flex et poussée sur les murs, télé-travail, 90p qui resteraient à Osaône, il nous est annoncé que l'on passerait de 258 postes actuellement à 284 en cible pour 300 nominal selon la notice "commerciale" du bâtiment. Comment la direction peut-elle s'appuyer sur une notice commerciale pour envisager un tel projet ?

Cette même direction a aussi informé le CSE Software de sa décision, on y retrouve le flex, le télétravail, les 90 salariés qui resteraient à Osaône mais on ne passerait pas à 284 postes mais à 270 en cible pour pas 300 mais 270 nominal (maximum pour les règles d'hygiènes) ce qui miraculeusement tombe pile poil sauf que le nominal en ce qui concerne l'hygiène au Tangram est de 260 postes, pas grave on va pousser les murs... Et pour que tout cela tienne la direction ne prévoit aucune évolution d'effectif pour software dans les 4 ans à venir.

Proprement effarant !

Alors même que la démonstration de l'incurie de notre employeur a été faite sur le projet d'installation à Osaône en 2016, il se présente aujourd'hui devant les élus avec une notice commerciale, donc pas plus d'éléments techniques que pour Osaône. Depuis 2016 nous nous battons pour obtenir les dossiers d'installation et de maintenance du bâtiment, documents légaux. Faute d'avoir vérifié la qualité et la capacité du système, sa responsabilité est engagée dans l'exposition au risque sur la qualité de l'air (air vicié par non renouvellement dans certains bureaux ou par la prise d'air sur l'espace fumeur).

Le dossier sera traité en CSEC, a décidé la direction, du fait que cela concerne le CSE Software et Rhône-alpes.

Comptez sur vos élus et responsables syndicaux Solidaires pour exiger tout documents légaux, demander une expertise.

Dans un contexte de difficulté de recrutement, il est incompréhensible que Inetum choisisse le chausse-pied.

LA CAISSE DE GREVE : FAITES VOS DEMANDES DE PRISE EN CHARGE

Fin décembre, Solidaires Informatique a mis en place une caisse de grève pour la journée de mobilisation pour nos salaires du 16 janvier sur <https://www.cotizup.com/-caisse-greve-salaires-inetum>. Si vous avez participé à cette journée de grève, vous

pouvez en bénéficier afin d'obtenir une prise en charge partielle de votre perte de salaire.

Pour cela, il vous faut envoyer à caissedegreve@sudgfi.fr :

- une copie de votre CRA exporté et signé de votre part indiquant le nombre d'heures de grève effectuées.
- un RIB afin que nous puissions procéder au virement.

Ne sachant pas encore le nombre de demandes que nous allons recevoir, nous ne nous engagerons pas sur un montant de prise en charge mais nous nous efforcerons d'établir un montant forfaitaire pour prendre en charge partiellement 1 ou 2 heures de grève.

Merci à nos amis Belges pour leur soutien et leur participation à nos revendications sur le pouvoir d'achat !

Voici l'article qu'ils ont publié auprès des salariés Belges :

Action en France : l'équité

La grande différence avec les pays sans indexation automatique et la Belgique est que ces pays doivent négocier pour maintenir leur pouvoir d'achat. C'est là que l'on voit **comment un employeur pense lorsqu'il n'est pas contraint par la législation**.

Nos collègues français veulent pouvoir négocier des **mesures collectives** pour y arriver :

- > sur le maintien du pouvoir d'achat sous la forme d'une augmentation de salaire de 200 euros et d'une prime de 1.500 euros pour tous,

- > sur les avantages sociaux,

- > sur une politique de formation

La CNE a pris un jour de congé et était présente en France. Nous avons exprimé notre soutien à nos collègues, nous soutenons leur demande d'une politique salariale équitable : arrêtez de récompenser uniquement l'élite. Que la direction arrête de prendre toutes les richesses. Nos collègues français veulent également obtenir une part du gâteau.

Que reçoit l'élite chez INETUM ? Les actionnaires d'Inetum ont déjà reçu 10 millions d'euros en 2022. En outre le CEO Rouaix s'est approprié un bonus de **1,2 millions d'euros** en plus de sa rémunération fixe de 1 million d'euros, et s'octroie une **augmentation de salaire de 30%**. Cerise sur le gâteau, le top management a reçu 800.000 actions gratuites d'une valeur de 15 euros par action.

Que reçoivent les collègues français ? 40% du personnel a reçu une augmentation salariale inférieure à la moitié de l'indexation.

ACV PULS soutient que les collègues français dénoncent l'injustice par une action, un 3ème jour de grève. Ils dénoncent également les problèmes liés à la discrimination fondée sur l'âge : il y aurait un rajeunissement au sein de l'entreprise, plus de 50 personnes sont licenciées et les possibilités internes de mobilité sont limitées.

Solidaires Informatique ne lâche rien, on continue !



Hypocrisie, Mensonge et Compagnie, HM&Co.

Hypocrisie, Mensonge et Compagnie, HM&Co.

Genre : Science-fiction réaliste-Thriller sur fond d'INJUSTICE SOCIALE

Comédien Charlatan Principal : E. MACRON

Cadreuse Hypocrite : E. BORNE

Ingénieur-Son Menteur : O. DUSSOPT



Bande Annonce 2023

Le gouvernement MACRON présente : La Réforme des retraites purement idéologique.

Une adaptation frauduleuse de la loi travail

Elle touchera tous les travailleurs dans tous les domaines du marché du travail, sans exception.

Scénario :

Entre arguments fallacieux et détournement des enjeux, de la part du gouvernement, la réforme des retraites, si elle est nécessaire et cela reste encore à prouver va entraîner des conséquences dramatiques pour tous les travailleurs et travailleuses, y compris les salarié-e-s de l'informatique.

Décision FATALE n°1

Départ repoussé en retraite à 64 ans, alors qu'une réforme précédente celle de « Marisol Touraine », très récente avait allongé l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, n'est même pas terminée. En effet le marché du travail n'a pas eu le temps d'absorber cette réforme et les précédentes non plus, elles ont été plus vites que le gain d'espérance de vie

Décision FUNESTE n°2

Allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans le gouvernement cherche à faire des économies sur le dos des salariés et des seniors en particulier, alors que les riches sont toujours plus riches.

Argument fallacieux N°1 : l'Espérance de Vie qui s'allonge

« nous vivons plus vieux nous devons travailler plus » ce qui est faux, certainement pas dans ces proportions et pas à cette vitesse. Et même, avec les gains de productivité, la civilisation de progrès qu'ont connu nos parents est-elle terminée ? Avec des rythmes de travail, toujours plus conséquents, des pressions régulières sans aucune raison valable, un management toujours plus toxique, en un mot des conditions de travail fatales pour la santé physique et morale des salariés, bien malin celui qui saura jusqu'où il pourra tenir le coup. Et cela, sans

compter les difficultés de formation face aux évolutions technologiques incessantes qui impliquent que rester dans l'emploi au-delà de 50 ans est un véritable parcours du combattant.

Argument fallacieux N°2 du gouvernement : "C'est une réforme juste pour les seniors"

L'allongement de la durée du travail risque bien au contraire d'amener une augmentation du nombre de chômeurs « seniors » mais pas seulement et c'est l'assurance d'un véritable décrochage pour les seniors. Plutôt que de travailler sur la problématique des seniors, cela demanderait une réflexion sérieuse et sereine de la part de nos dirigeants.

En effet beaucoup de salariés ne sont déjà plus en emploi dans cette catégorie d'âge, le gouvernement choisit encore une fois, la version facile, c'est-à-dire de repousser l'âge de la retraite et ceux qui pourront tenir jusqu'au bout, tant mieux ou tant pis pour eux. La réforme telle qu'elle est va augmenter le décrochage de nos seniors. En effet beaucoup d'entreprise souhaitent se délester de cette population de travailleurs et travailleuses sous prétexte de faire baisser la moyenne d'âge de leur pyramide des âges des salariés.

Et que préconise le gouvernement, mettre en place un Index senior qui serait pour les entreprises une obligation de publication, nous

avons déjà entendu cette musique.

Soyons sérieux quelques secondes, après l'index de l'Egalité Professionnelle, l'Index Egalité Femme-Homme, ou encore OETH obligation d'emploi des travailleurs handicapés, encore un Index qui ne sera pas respecté sans aucune sanction pour les entreprises fraudeuse, une pure utopie.

Jamais aucun de ces Index ou obligations n'a fonctionné dans les entreprises qui trouvent très facilement le moyen de passer outre et sont même prêtes à payer pour être exonérées des directives gouvernementales..

Argument mensonger N°3 « Sauver notre système de solidarité »



Un message qui a l'avantage de la clarté.

A les entendre le système des retraites est à bout de souffle financièrement, voire même au bord de l'effondrement, et pour motiver son propos E Borne annonce 12 milliards de déficit, dans les 10 à 15 ans.

C'est un mensonge, les économistes rassurent, le système n'est pas en danger, en ce moment il est même en équilibre, et si déficit il doit y avoir il serait prévu dans les 10-15 années prochaines, vous avez bien lu tout cela est au conditionnel, tout cela n'a rien de factuel.

Quant aux 12 milliards annoncés comme le tsunami qui renversera le système, une pure blague.

Un chiffre qui varie selon les sources et les systèmes de comptage, et l'âge du capitaine. Mais cette fois le capitaine ne coulera pas avec son navire, mais s'emploiera à le faire chavirer,

Alors même que bien d'autres réformes bien plus justes permettraient d'abonder notre système de retraites :

- Une taxe sur les bénéfices
- Une simple hausse générale de 0,8 % des cotisations retraites
- Une sur-cotisation patronale sur les temps partiels, à hauteur du temps plein
- Une égalité salariale réelle entre les hommes et les femmes, qui permettrait un bénéfice immédiat pour les caisses de retraite.

ARGUMENT MENSONGER n°4 « C'est une réforme de justice sociale, nous construisons un système plus juste. »

Plus juste pour qui ? Les profits explosent et la précarité des seniors qui avait quasi disparue il y a 20 ans grace au système de répartition réapparaît. Impossible avec les pensions de certains de payer la facture d'énergie pour se chauffer, se soigner, et manger correctement.

Argument MENSONGER n°5 "c'est une réforme qui permettra à chacun de profiter de cette nouvelle page de vie."

Que penser du terme même de retraite, de son sens véri-

table, de sa substantifique moelle : c'est un temps libéré, que chacun peut employer à faire ce qu'il souhaite en bonne santé.

LA REFORME DES RETRAITES que tente de nous imposer le gouvernement Macron est une vision libérale de la société qui n'a d'autre fondement que la défense d'une petite classe de nantis au détriment DES TRAVAILLEURS.



Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.			
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
Murielle TORRES RIVAS (DS IDF)	06 83 63 28 20	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98